

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'aviation civile

**Arrêté du 5 avril 2012 portant nomination
au conseil médical de l'aéronautique civile**

NOR : DEVA1220435A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,
Vu le code de l'aviation civile, notamment son article D. 424-3 ;
Vu le code des transports ;
Vu l'arrêté du 26 février 2010 portant nomination au conseil médical de l'aéronautique civile,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des membres du conseil médical de l'aéronautique civile fixée par l'arrêté du 26 février 2010 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

Le docteur Victor MARTEL est nommé membre du conseil médical de l'aéronautique civile, sur proposition du ministre de la défense, en remplacement du docteur Maryline GYGAX GENERO.

Article 2

Le mandat du docteur Victor MARTEL expire le 14 mars 2013.

Article 3

Le directeur général de l'aviation civile est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 5 avril 2012.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'aviation civile,
P. GANDIL